

# VOTRE RÉGION

**ROYBON** | Dans le dossier Center Parcs  
**Pierre & Vacances**  
demande un sursis



Le chantier à Roybon est arrêté depuis décembre 2014, notamment à cause des "Zadistes". Le projet de Pierre & Vacances est de créer un complexe touristique avec un millier de cottages. Photo archives Le DL

On pourrait presque s'y perdre... Un énième élément est venu s'ajouter hier dans le volet judiciaire du dossier Center Parcs. Cette fois, c'est le groupe Pierre & Vacances qui a déposé une demande de sursis à exécution du jugement du 16 juillet sur l'arrêté "Loi sur l'eau".

Pour rappel, deux arrêtés préfectoraux ont été délivrés en octobre 2014 pour le défrichage et la construction du Center Parcs à Roybon. Le premier sur la destruction d'espèces protégées, le second, au titre de la "Loi sur l'eau".

Les deux documents ont été attaqués par les opposants au projet (dont la Frapna et les pêcheurs de la Drôme). Après plusieurs démêlés en référé, le tribunal administratif de Grenoble s'est finalement prononcé sur le fond le 16 juillet dernier. Concrètement, il a annulé l'arrêté "Loi sur l'eau", pointant l'insuffisance des mesures prises pour compenser la destruction des zones humides. Mais en parallèle, les juges ont annulé les requêtes des opposants sur l'arrêté "Espèces protégées".

Ce document est donc toujours valable. Un jugement en demi-teinte pour les "pro" comme pour les "anti" Center Parcs, qui ont chacun fait appel.

### Objectif : poursuivre les travaux

Justement, en attendant cet appel, qui devrait être étudié d'ici un an, le groupe Pierre & Vacances a fait une demande pour suspendre la décision du tribunal administratif du 16 juillet concernant l'arrêté "Loi sur l'eau". Cela lui permettrait ainsi de poursuivre les travaux de défrichage (autorisés par l'arrêté "Espèces protégées"), les fouilles archéologiques et même de débiter les travaux de construction.

Pour revoir les engins de chantier à Roybon, il faudrait donc que la cour administrative d'appel de Lyon accepte la demande de Pierre & Vacances... et que les "Zadistes", toujours présents sur le terrain, soient délogés. « Ça, c'est un autre sujet », soulignait hier soir la directrice de la communication du groupe Pierre & Vacances.

Karine BONNET

## RÉGION EXPRESS

### RHÔNE-ALPES

#### Christine Loppin, nouvelle directrice de l'Urssaf Rhône-Alpes

→ En fonction depuis le 15 septembre, Christine Loppin succède à Gérard Pigaglio, détaché sur un corps de mission national, à la tête de l'Urssaf Rhône-Alpes. Christine Loppin exerçait les fonctions de directrice de l'Urssaf d'Auvergne depuis avril 2012, après avoir dirigé l'Urssaf du Puy-de-Dôme depuis 2006. Le réseau des Urssaf collecte les cotisations et contributions sociales qui financent le régime général de la Sécurité sociale. En 2014, l'Urssaf Rhône-Alpes a encaissé 38,6 milliards d'euros auprès de 686 303 cotisants et mené 25 643 actions de contrôle des cotisants.

### ISÈRE

#### Les Restos du cœur changent de secrétaire départemental

→ L'actuel secrétaire de l'Association départementale de l'Isère des Restos du cœur (AD 38), Bernard Mortier, a décidé de quitter ses fonctions. Depuis un an, en plus de ce poste, il s'occupait du suivi des centres du secteur Nord-Isère. Il se concentrera désormais uniquement à cette tâche, consistant à faire le lien entre les différents centres du Nord-Isère, le dépôt de La-Tour-du-Pin et le siège départemental de Grenoble. Il annoncera sa décision aujourd'hui, lors de l'assemblée générale annuelle de l'AD 38, et quittera officiellement ses fonctions d'ici la fin de la semaine. Sa remplaçante au poste de secrétaire départemental est Brigitte Goillot, membre de l'association depuis un an.

### SALAISE-SUR-SANNE

#### Un séminaire sur les enjeux du report modal avec Inspira

→ Jeudi 8 octobre, de 8h30 à 13 heures, au prieuré de Salaise-sur-Sanne, Inspira accueille un séminaire sur la thématique "Les enjeux du report modal, quelles réponses du territoire Rhône Médian ?". Face aux enjeux économiques, énergétiques et environnementaux, il devient essentiel pour les entreprises de se tourner vers de nouvelles solutions logistiques. Ces réflexions constituent l'objet du séminaire, organisé par le Syndicat mixte de la Zone industrialo-portuaire de Salaise/Sablons, dans le cadre du Grand Projet Rhône-Alpes Rhône Médian, en partenariat avec la Compagnie nationale du Rhône et la Chambre de commerce et d'industrie Nord-Isère. Deux conférences, ainsi que des témoignages d'entreprises sont au programme.

**SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU** | Des parents œuvrent pour faire connaître les maladies lysosomales

# Une marche pour la recherche

« Plus on fera connaître ces maladies, plus on pourra essayer d'en ralentir l'évolution avec la recherche », affirme Thierry Garrigues. Ce père de famille saint-victorien a perdu son fils, Benjamin, en janvier 2014, d'une maladie lysosomale : celle de Hunter.

La connaissance de la maladie, c'est ce qui a manqué aux parents pendant plusieurs années, après la naissance de Benjamin, en août 1994. Vers 10 mois, Catherine, sa maman, s'inquiète de son développement. Le médecin traitant note d'ailleurs un périmètre crânien inhabituel. Tout petit, « Benjamin était comme un garçon de son âge », détaille-t-elle, « mais il avait des soucis de compréhension si je n'associais pas le geste à la parole, ou des diarrhées incessantes ».

### Le long chemin vers un diagnostic

Face aux inquiétudes des parents, certains médecins rétorquent que Benjamin est sûrement trop "cocoonné". Des taches au cerveau sont pourtant révélées lors d'un examen. Un premier « parcours du combattant » commence alors pour poser un diagnostic. Thierry explique : « Le corps médical ne connaît pas toujours cette maladie, alors à cette époque... »

Le diagnostic intervient en juin 1997. D'abord, inquiétant et inconnu. « On m'a parlé de mucopolysaccharidose et dit de prendre un rendez-vous en urgence », se souvient Catherine Garrigues. Puis, enfin clair, mais d'une brutalité rare : « Votre fils présente une maladie génétique rare et ne dépassera pas les 10 ans », se



Catherine et Thierry Garrigues poursuivent la mobilisation contre les maladies lysosomales. L'une d'elles a emporté leur fils, Benjamin (ici sur les photos avec sa sœur Johanna). Photos Le DL/G.F.

souvent la maman.

### « Essayer d'avoir une vie la plus normale possible »

Les parents poursuivent, avec cette épée de Damoclès. « On a essayé d'avoir la vie la plus normale possible. On s'est dit "On prend le train de la vie" », explique le papa. Côté médical, la situation reste lourde : à 3 ans, Benjamin bénéficie d'une greffe de moelle osseuse. Et le suivi qui va avec, soit une kyrielle de médicaments, sans oublier une succession de séances d'orthophonie et de kinésithérapie.

La rencontre avec l'association Vaincre les maladies lysosomales (VML) se fait à la même période. Les Garrigues participent aux opérations, échangeant leur vécu, partent en vacances avec la structure et des aides de vie. Un soutien

qui tranche avec les démarches administratives, l'autre parcours du combattant. « Quand il était bien, ça se voyait dans ses yeux, ses sourires », ajoute Catherine. Et le rôle de la famille : « Nos filles ont toujours joué avec lui comme si elles n'avaient pas un frère malade. »

### Continuer le combat

Dès 1998, Benjamin est scolarisé deux ans dans une Classe pour l'inclusion scolaire (Clis) à L'Isle-d'Abeau. Mais son impossibilité à former des suites de mots rend les choses délicates. Puis, c'est l'institut médico-éducatif Camille-Veyron (Bourgoin-Jallieu) jusqu'en 2007. Car la maladie continue son évolution. « On voyait le changement d'une année sur l'autre. » En décembre 2005, à 11 ans, il perd la

marche. Deux ans plus tard, les membres supérieurs sont touchés.

La famille poursuit son engagement pour le confort de Benjamin : de nombreux fauteuils d'année en année, puis des lits médicalisés, du matériel pour gérer les crises d'épilepsie et les arrêts respiratoires. « On engageait toute notre énergie dans la réadaptation », ajoute Thierry. La mère réduit peu à peu son travail, pour pouvoir s'occuper de lui. Les Garrigues font le choix d'aider leur fils à domicile. Benjamin s'éteint en janvier 2014.

Mais Thierry, Catherine et les sœurs, Johanna et Mélanie, ont prolongé la lutte : « Notre combat, on le continue. Avec les autres familles. » Comme avec la marche de dimanche.

Guillaume FAURE

### L'INFO EN +

#### LES MALADIES LYSOSOMALES

Au nombre de 53, ce sont des maladies génétiques rares, handicapantes et dégénératives. Elles surviennent lorsqu'un élément cellulaire, le lysosome, ne permet plus l'évacuation des "déchets cellulaires". En France, 3 000 personnes en souffrent, avec 150 nouveaux cas par an.

#### LA BALADE DU LYSOSOME

Pour les 25 ans de VML, des balades sont organisées simultanément partout en France. Dimanche 4 octobre, un départ sera donné à 15 h 30 pour tous, à pied, à vélo, seul, en famille, etc. La famille Garrigues coordonne celle de Saint-Victor-de-Cessieu, dans la forêt de Vallin, au départ de l'ancien stade. Il sera aussi possible de rejoindre des balades publiques organisées à La Bâtie-Montgascon et La Verpillière.

#### RENSEIGNEMENTS

Sur baladedulyosome.wordpress.com.



Le symbole du lysosome, arboré lors de la marche de dimanche.

**ISÈRE** | Un événement organisé dans une dizaine de communes

# Un "Octobre rose" pour lutter contre le cancer du sein

Parce que le cancer du sein est à la fois le plus fréquent et le plus meurtrier des cancers chez la femme... Parce qu'une femme sur huit est confrontée au cancer au cours de sa vie... Parce qu'en Isère, on découvre en moyenne chaque année 350 nouveaux cas, il convient d'agir, de prévenir surtout !

Et pour prévenir, il faut informer. C'est le but de l'événement "Octobre rose", organisé par l'Office départemental de lutte contre le cancer de l'Isère (ODLC 38), qui commence le samedi 3 octobre à Grenoble, avant de filer dans d'autres communes du département : Vienne, Pont-de-Beauvoisin, Le Touvet, La Mure, Villefontaine, Bourgoin-Jallieu, Saint-Martin-d'Hères, Beaurepaire, Renage et La Côte-Saint-André.

### Un riche programme

La soirée du samedi 3 octobre, organisée par la Ville de Grenoble dans son salon d'honneur, s'ouvrira par l'accueil des 50 femmes touchées par le cancer du sein ayant décidé de faire front ensemble contre la maladie. Parties de Chambéry à vélo le matin, elles feront leur première halte à Grenoble, avant de repartir direction Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône). Motivées par une volonté de dépassement de soi, de solidarité, de sensibilisation à l'importance du dépistage et de pratique de l'activité sportive pour lutter contre la maladie, elles sont accompagnées d'une équipe médicale. L'association 4S (Sport, santé, solidarité Savoie), porteuse de ce projet, a choisi d'ouvrir "Octobre rose" en Isère avec l'ODLC 38.

Le lundi suivant, toujours à



Une femme sur huit en France est confrontée au cancer du sein au cours de sa vie. Photo DR

Grenoble, la première du spectacle "Pas de quoi faire un plat" aura lieu, à 19 heures, à la maison des habitants de Teisseire. Cette pièce interactive, initiée en 2009 avec les Grenobloises de ce quartier, a beaucoup évolué depuis. Mais elle parle toujours des freins existants à la réalisation de la mammographie. Elle sera ensuite présentée le 10 octobre au Touvet, à la salle Bresson, juste avant une

"Zumba rose" animée par Step by Step au profit de l'Agaro (aide aux malades), mais aussi le 16 octobre à Villefontaine, le 20 octobre à Bourgoin-Jallieu et le 5 novembre à Saint-Martin-d'Hères. Des "Cafés rose", des "Conférences rose", des "Marches rose" seront aussi organisés tout au long de ce mois.

Plus d'infos sur www.odlc.org.

## La mission de l'ODLC

L'Office départemental de lutte contre le cancer (ODLC) de l'Isère est chargé par le ministère de la Santé d'organiser le dépistage du cancer du sein sur son département, en collaboration avec les professionnels de santé. La structure invite toutes les assurées âgées de 50 à 74 ans à passer une mammographie de dépistage tous les deux ans. Pour bénéficier de cet examen entièrement pris en charge par les caisses d'assurance-maladie, il suffit, à réception du courrier, de consulter le cabinet de radiologie de son choix, munie de ses anciens clichés de mammographie, de son invitation et de sa carte Vitale. « Il est important d'effectuer la mammographie dans le cadre du dépistage organisé. C'est la seule possibilité qu'elle soit systématiquement relue par un second radiologue. Ce second contrôle permet de détecter 8 % de cancers du sein qui n'avaient pas été vus en première lecture », explique Catherine Exbrayat, médecin coordonnateur de l'ODLC.

**RÉGION** | Destiné aux jeunes

# Un concours pour créer le logo du Lyon-Turin



Les membres du jury étaient mardi dans le cadre somptueux du musée du cinéma de Turin. Photo Le DL/F.T.

Tunnel euralpin Lyon-Turin a lancé mardi, au musée du cinéma de Turin, un concours destiné aux jeunes de 14 à 26 ans, originaires de Rhône-Alpes ou de Piémont, ou y étudiant. Il s'agit de créer le logo de cette société binationale, chargée par les États de réaliser, puis exploiter, la section transfrontalière de la nouvelle ligne ferroviaire entre les deux capitales régionales.

Le concours est doté d'un prix de 3 000 €, assorti de la possibilité d'effectuer deux stages, l'un chez Pininfarina, en Italie, l'autre chez Super Regular, agence de design fondé par Eric Leprince. Ce dernier est membre du jury du concours, comme Paolo Pininfarina. Présidé par Mario Virano, directeur général de Telt, le jury comprend d'autres personnalités du monde du design et des arts et lettres, comme Marie-Ange Brayer, chef du département architecture et design du Centre Pompidou à Paris, et Jacques Bruyas, écrivain et éditeur, originaire de Lyon et président de

l'Association des écrivains et éditeurs francophones.

Le choix de faire appel aux jeunes pour créer la future marque visuelle de Telt est stratégique, et de conviction. « Si aujourd'hui les grandes infrastructures ne font plus rêver, c'est parce qu'elles ne parlent plus à l'imaginaire », constate Mario Virano. Pourtant, le Lyon-Turin, maillon essentiel de l'interconnexion des réseaux ferroviaires du continent, constitue « une partie du dessein politique d'une Europe unie ».

« Le processus qui se met en place nous intéresse plus que le résultat final », assure le directeur général de Telt. Un million de candidats est potentiellement concerné. « Ce seront eux les principaux utilisateurs de l'ouvrage », qui sera opérationnel vers 2029, sourit Ludovic Noël, directeur de la Cité du design de Saint-Étienne et membre du jury.

Avant de l'emprunter, il leur est proposé aujourd'hui de lui donner une image.

Frédéric THIERS